**Bourses d’Etudes offertes par le Gouvernement du Japon pour l’année 2015**

Le Gouvernement du Japon offre des bourses d’études aux jeunes santoméens titulaires d’un baccalauréat ou d’un diplôme équivalent

1. **Bourses d’études aux écoles supérieures de formation en technologie (College of Technology Students)**

4 ans d’études, y compris 1 an d’étude de la langue japonaise : départ en avril 2015

1. **Conditions d’acceptation de dossier candidature**
	* Etre de nationalité santoméenne et né(e) entre le 2 avril 1993 et le 1er avril 1998
	* Avoir obtenu le baccalauréat
	* Etre en mesure de quitter son pays pendant la période fixée par le Gouvernent du Japon
	* Avoir l’ambition d’apprendre la langue japonaise

Tout dossier de candidature incomplet et/ou mal rempli et/ou ne répondant pas aux conditions requises sera automatiquement rejeté.

* + Réussir aux examens écrits et à l’entretien de présélection organisés par l’Ambassade du Japon à Libreville et le dossier de candidature accepté à l’examen final de sélection organisé par le Ministère de l’Education du Japon
1. **Procédure de sélection**
	* Date limite de dépôt ou d’expédition par voie postale de dossier à l’Ambassade du Japon : **le 25 juillet 2014 inclus (le cachet de la poste faisant foi)**
	* Adresse de dépôt ou destinataire de dossier de candidature :
	* Le dossier peut être aussi envoyé par e\_mail
	* Le dépôt du Certificat médical sera demandé seulement aux candidats admis définitivement à l’examen de présélection.

Ambassade du Japon

B.P. 2259 LIBREVILLE-GABON

Tél.+241.(0)1.73.22.97/+241.(0)1.73.05.35

E\_mail : culture@lv.mofa.go.jp

* + Examens écrits et entretien : jeudi 7 août 2014
	+ Lieu des examens et de l’entretien : Lycée National de São Tomé
	+ Annonce des résultats finaux pour le départ en avril 2015 : entre janvier et février 2015
1. **Frais divers**

Les frais d’envoi de dossier, de communication et de déplacement pour venir passer les examens ou l’entretien à l’Ambassade du Japon en République Démocratique de São Tomé et Principe avec Résidence à Libreville **ne sont pas pris en charge par l’Ambassade du Japon**.

Pour toute information complémentaire et retrait de dossier de candidature, veuillez vous adresser au Service Culturel de l’Ambassade du Japon. Les dossiers de candidature sont également téléchargeables à partir de son site internet suivant :

www.ga.emb-japan.go.jp/fr/culture\_etude\_fr.html

Ambassade du Japon

Tél. 00.241.(0)1.73.22.97/00.241.(0)1.73.02.35

Heures d’ouverture : 08h00 – 12h30, 14h30 – 17h45